Revue des revues

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 10

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Revue des revues

Par le capitaine Sylvain Curtenaz

Gazette suisse des tireurs

N° 30, juillet 1997

A l'initiative de l'ancien commandant de corps Häsler, des instructeurs de la Société suisse des carabiniers sont venus dispenser conseils techniques et pratiques aux élèves de l'école de sous-officiers de soutien 273. Ce projet pilote a fait l'unanimité au sein de l'école. Quand on sait les lacunes héritées des premières leçons de tir données à l'école de recrues par un chef de section généralement seul, celles-ci se maintenant ensuite de génération de cadres en générations de cadres, cet accueil positif est compréhensible.

Cette initiative soulève toutefois une question à laquelle il s'agirait de répondre au plus tôt : l'entrée des matcheurs dans le domaine du tir militaire ne va-t-elle pas à l'encontre des efforts entrepris, via l'introduction de la *Nouvelle technique de tir de combat*, pour rendre l'instruction au tir et l'éducation à l'arme plus proches des nécessités réelles du soldat ? On ne saurait certes se passer d'une instruction de base soignée au tir, seule garante de touchés sous stress, mais il conviendrait de bien marquer la limite entre ces deux disciplines complémentaires et nécessaires, tant à la défense militaire du pays qu'à la survie d'un sport national.

Bulletin ASOR

N° 2, juin 1997

Les forces armées russes en piteux état

Taux élevé de suicides, désertions fréquentes, mutineries qui restent impunies, tant le système va à vau-l'eau : les forces armées russes sont en pleine déliquescence et ouvrent tout grand la porte à la corruption et au recrutement des meilleurs par la mafia.

Moral au plus bas, faim, mais aussi armes nucléaires menaçant de partir toute seules, tant les systèmes de contrôle sont pourris, armes chimiques laissées à la garde très virtuelle de soldats n'escomptant plus leur solde et contraints de recourir à des expédients pour survivre (pas moins de cinq tonnes de toxiques de combat étaient offertes sur le marché parallèle en 1995 !), la crise touche non seulement les hommes, mais aussi les infrastructures.

La Russie peut bien signer des traités de désarmement, elle n'a pas les moyens financiers de cette course inversée aux armements. Ses finances exsangues lui interdisent toute modernisation de ses forces armées, dont le taux d'aptitude au combat serait inférieur à 50 %. Le rapatriement des forces russes stationnées hors des frontières est venu ajouter à la crise générale de confiance envers un Etat qui semble avoir perdu tout contrôle. Enfin, le non renouvellement des armes et des moyens dans les unités ne permet plus de poursuivre l'instruction. Et nombre de cadres sont sans logis... Tel est le tableau, dressé par F.-W. Schlomann devant nos officiers de renseignement, réunis en assemblée générale à Thoune en mars dernier.

Tout va-t-il réellement aussi mal ?

Schlomann nous interpelle aussi, car tout ne semble pas aller aussi mal. Le service de renseignement militaire, le fameux GRU, fier de son passé et de son code de l'honneur, est resté jusqu'alors hermétique à la mafia et n'a pas perdu de son mordant. La recherche militaire se poursuit, et de nouveaux armements – on le voit en parcourant les foires internationales – ne cessent d'être mis au point. Les recherches dans le domaine des armes B n'a pas cessé. La sonnette d'alarme étant tirée de tous les côtés, les politiciens, qui

sont souvent aussi des militaires, ne pourront rester sans réagir.

On parle aussi de réforme. Celle-ci devrait aboutir, à l'horizon 2010, à des forces armées nouvelles de quelque 1,2 millions d'hommes équipés de neuf. La Russie aura-t-elle les moyens de s'offrir un tel nombre de professionnels ? En attendant, elle se trouve engagée dans des conflits locaux mobilisant les ressources d'une ou plusieurs régions militaires. En cas de conflit de plus grande envergure, les moyens de destruction massive seront utilisés ? La Russie ne représente donc actuellement, sur le plan militaire, qu'une menace très restreinte. Mais les soubresauts de ce géant n'en continueront pas moins d'agiter l'Europe, sinon la planète entière.

L'officier de renseignements à la poursuite d'informations...

Il est un fait reconnu que la Suisse n'a pas su donner vie à une « culture du renseignement ». Pire encore, comme le souligne l'auteur d'un courrier au *Bulletin ASOR*, la coordination manque totalement dans le domaine de la production et l'élaboration de doctrines et de moyens d'instruction pour la troupe et les cadres. Situation bien helvétique sans doute, mais qui n'est plus compatible avec les nécessités actuelles de l'instruction. Diviser pour régner ?

Swiss Peace Keeper

N° 2, juin 1997

« Aujourd'hui, la neutralité n'est concevable qu'avec un apport à la stabilité, la sécurité et la paix au-delà des frontières nationales – sous forme de solidarité vécue. La solidarité ne consiste pas à s'enfoncer dans un fauteuil et à distribuer de bons conseils, la solidarité consiste à participer. Egalement dans les domaines où cela coûte et où il faut assumer des risques. » S'exprimant dans le journal de liaison des Suisses engagés dans le maintien et la promotion de la paix, le conseiller fédéral Ogi nous donne un avant-goût de l'avenir. Un avenir qui dépendra très fortement du rapport Brunner.

ASMZ

N° 7-8, 1997

Le divisionnaire Däniker, avec la vigueur qu'on lui connaît, s'inscrit dans cette ligne et pousse même la réflexion plus avant, proposant trois modèles de base à la discussion.

Le maintien du modèle actuel de politique de sécurité, considéré dans la durée, ne peut que nous forcer à un splendide isolement. Privés de toute liberté de manœuvre, cantonnés hors de tout sens des réalités, nous affrontons les menaces nouvelles avec les moyens du « worst case » : une confrontation armée entre Etats européens.

L'option deux, pour laquelle on le sent pencher, s'accommode d'une forme de compromis. En échange d'une activité préventive, d'une construction évolutive de notre architecture de sécurité, du courage à l'innovation et, vraisemblablement, d'une acceptation toujours plus grande de la part de la population, nous gagnerions en liberté de manœuvre, au prix certes d'une réduction stricte de la portée de la neutralité.

La troisième thèse implique un coup de barre radical en direction de l'entrée de la Suisse dans le schéma des alliances. Devenue un pays comme les autres, la Suisse prendrait les mêmes risques qu'eux, mais bénéficierait aussi des efforts communs.

Laquelle de ces options choisir ? La question est cruciale, et c'est à cette aune que nous nous devrions de mesurer nos politiciens.

S. Cz.